

Interview BLOOMBERG

- **Pensez-vous que l'OPEP+ va procéder à de nouvelles augmentations de 500 000 barils/j en février, mars et avril ?**

Devant les incertitudes qui pèsent sur le marché pétrolier, il est difficile de prévoir qu'elles seront les décisions futures de l'OPEP+. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a été convenu à la réunion ministérielle du 03 décembre de limiter l'augmentation de production à seulement 0,5 mb/j pour le mois de janvier, et d'examiner à chaque début de mois les conditions et les perspectives à court terme du marché pour prendre les décisions idoines.

Il est important de rappeler que l'OPEP+ peut décider, en fonction des fondamentaux, notamment de l'équilibre offre-demande et l'état des stocks mondiaux de pétrole, aussi bien d'augmenter sa production pour le mois suivant que de la réduire. Nous pouvons agir dans les deux sens.

Je pense que cette approche est sage. Elle permet d'être proactif, et de prendre des décisions sur la base des données les plus récentes.

Ceci étant dit, je reste optimiste. Si le mois de janvier est en général difficile du point de la demande pétrolière, les autres mois sont meilleurs en tenant compte de la saisonnalité. Nous observons également que le pic des contaminations de la seconde vague de la pandémie semble avoir été dépassé dans beaucoup de régions, et que la demande pétrolière en Asie, notamment en Chine et en Inde, continue à évoluer de manière favorable.

A mon avis, il faut se réjouir de ce compromis atteint par l'OPEP+.

- **Combien de temps pensez-vous qu'il faudra à l'OPEP+ pour ajouter les 2 millions de b/j supplémentaires ?**

Malgré les signes positifs et une amélioration significative des prix de pétrole, je pense qu'il convient d'être très prudent. Nous verrons à chaque début de mois si le marché a suffisamment d'appétit pour absorber 0.5 mb/j de production additionnelle le mois suivant.

Bien entendu, dans le meilleur des scénarios, nous pourrions atteindre les 2 mb/j dès le mois d'avril. Mais ce n'est pas un objectif en soi. Ce qui est important, c'est de s'assurer que le surplus des stocks pétroliers mondiaux

continue à s'éroder, et que nous sommes sur le chemin d'une stabilisation durable du marché.

Les nouveaux soutiens financiers aux économies qui sont mis en place, et les perspectives d'un déploiement rapide et large de vaccins, laissent augurer d'un second semestre 2021 moins contraignant pour le marché pétrolier.

- **L'OPEP est-elle inquiète voir déçue que la Russie n'ait pas encore soumis un plan de compensation des réductions ?**

La Russie est un pays important dans le cadre de l'OPEP+. Elle joue un rôle très actif depuis l'adoption de la Déclaration de Coopération en 2016, facilite la recherche de solutions consensuelles, et co-préside le JMMC.

Je rappelle que l'Accord d'Alger de Septembre 2016 reconnaissait déjà le rôle important que devaient jouer les pays Non-OPEP dans toute approche de stabilisation du marché pétrolier.

Plus de quatre années après, je dois dire que nous sommes très satisfaits de la contribution globale des pays non-OPEP, et notamment de la Russie. En termes de réduction de production, sa contribution est parmi les plus élevées, d'environ 2 mb/j aujourd'hui. Son taux de conformité a varié entre 95% et 98% depuis mai 2020. C'est un chiffre élevé et fort satisfaisant.

- **Quels sont les premiers signes de la réaction du marché à la décision prise la semaine dernière par l'OPEP+ ?**

Je pense que la réaction du marché a été positive.

Non seulement les pays de l'OPEP+ ont réussi à forger un consensus, mais ils ont donné l'image d'un groupe qui a une démarche cohérente, un objectif clair qui est la stabilisation du marché et la réduction du surplus de stocks, une mise en œuvre qui tient compte des réalités du marché et, très important, une attitude proactive.

La crise que nous avons vécu cette année a, à mon avis, renforcé la coopération dans le cadre de l'OPEP+. Je pense que nous avons construit un cadre de coopération durable et de long terme. C'est très positif, et je suis fier que l'Algérie ait contribué à cette construction, depuis le début en 2016.

- **Quelle serait la fourchette de prix de baril acceptable pour l'Algérie en 2021 ?**

Pour le cadrage macro-économique de la loi des finances 2021, le ministère des finances a retenu comme hypothèse 45\$/b,

Le Plan à moyen terme de SONATRACH pour 2021 prévoit deux scénarios 40\$/b et 50\$/b.

Tenant compte des institutions et banques d'affaires spécialisées, nous exceptons une fourchette de prix entre 45-55 \$/b.

- **La pandémie causée par le Coronavirus a impacté l'ensemble des économies mondiales. Est-ce qu'il y a eu un recentrage ou bien une révision des plans d'actions initialement prévus pour faire face à cette crise sanitaire inattendue et dans quels domaines ?**

Dès le début de cette crise sanitaire et ses impacts sur l'économie mondiale, des mesures ont été prises en direction du personnel afin de réduire les effets économiques et assurer la continuité des activités et la qualité des services et prestations fournies.

Nous avons réagi immédiatement notamment à travers la réduction de la production du pétrole brut en conformité avec l'accord OPEP+, conclu le 12 avril 2020, afin d'assurer l'équilibre du marché et soutenir le niveau des prix. Sur la plan opérationnel, Sonatrach a mis un plan d'action pour faire face à cette situation et qui s'articule autour des points suivants :

Recentrage des actions autour de la continuité des activités de production et de commercialisation, avec comme objectif de maintenir au mieux le niveau des exportations.

Mise en place de moyens matériels, financiers et humains dédiés à la sécurité des travailleurs et au renforcement des mesures d'hygiène collective et individuelle.

Révision à la baisse du programme d'investissement et du budget d'exploitation de l'année 2020 de 35% et de 13% respectivement pour renforcer la résilience de l'entreprise face à la baisse drastique des prix.

Discussions permanentes avec les clients de l'entreprise sur l'évolution du marché et l'impact de la crise sanitaire, aboutissant à des accords sur des réajustements de volumes et de prix pour l'année 2020 dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant à long terme. Ceci a permis à Sonatrach de préserver ses parts de marché dans un contexte particulier et de renforcer ses relations avec ses clients.

- **Quelles seront les priorités du secteur pour l'année 2021 ?**

Pour l'année 2021, et tenant compte d'une reprise progressive de la demande mondiale, les priorités de Sonatrach se résument comme suit :

Mise en production des projets gaziers en cours de réalisation, permettant d'augmenter les volumes de gaz à l'export d'environ 10 Milliards de m³ pour l'année 2021. Pour le pétrole brut Sonatrach poursuivra l'application des accords de l'OPEP+ afin de stabiliser les prix sur le marché.

Lancement des travaux de nouveaux projets dans l'amont et dans le raffinage, qui permettront à moyen terme des apports additionnels en production (plus de 30 Millions TEP) et une capacité supplémentaire de raffinage qui proviendra essentiellement de la nouvelle raffinerie de pétrole de Hassi Messaoud, d'une capacité annuelle de 5 millions de tonnes, et de l'unité de craquage de fuel de 5 millions de tonnes par an pour la production du gasoil au niveau de la raffinerie de SKIKDA.

Adaptation de l'outil de raffinage actuel, notamment pour produire des volumes supplémentaires d'essences à partir de 2021, à travers l'ajustement de la qualité d'essence produite par nos raffineries et la suppression définitive du plomb. Cette adaptation permettra de satisfaire totalement les besoins du marché national en essences et d'en exporter le surplus.

Amélioration de la capacité financière de l'entreprise en poursuivant l'effort de réduction des coûts et d'optimisation de portefeuille d'investissement. Cet effort est déjà traduit dans les plans annuel 2021 et à moyen terme 2021-2025, avec des prévisions en baisse significative par rapport aux plans précédents, sans toutefois impacter les objectifs de développement dans l'amont et dans l'aval.

Renforcement des parts de marché, notamment en gaz naturel, en s'appuyant sur les capacités d'export dont Sonatrach dispose à travers les trois gazoducs vers l'Europe, les quatre complexes GNL et la flotte de navires. Cette flexibilité GN/GNL permet également de réduire l'impact de fluctuation des prix sur le marché.

- **Les actions envisagées par Sonelgaz pour réduire les effets de la crise sanitaire.**

Sonelgaz et ses filiales ont été lourdement impactées par la pandémie du COVID-19, notamment en matière des retards dans la réalisation des différents ouvrages énergétiques, mais elle a pu maintenir sans problèmes toutes ses capacités de production d'électricité au niveau de ses 95 centrales électriques conventionnelles, dont la puissance installée est de 22.200 MW. La distribution de gaz naturel s'est poursuivie aussi sans problème.

Il faut rappeler que Sonelgaz compte 10,2 millions de clients pour l'électricité, et 6,2 millions pour le gaz naturel, ce qui correspond à un taux d'électrification du pays de 98 %, et un taux de pénétration du gaz domestique de 62%.

La priorité en ce moment est accordée au raccordement à l'énergie des activités agricoles et industrielles en vue de contribuer à l'effort de développement économique du pays, et en quelque sorte avantager la consommation énergétique créatrice d'emplois et de nouvelles richesses.

Le montant de ses investissements sur la période 2020-2021 est de 522 milliards de dinars. Un effort particulier sera accordé à La poursuite de la modernisation des systèmes de gestion et des systèmes de conduite des installations énergétiques, ainsi que la poursuite de la réalisation des projets prévus, à travers notamment la recherche de nouveaux mécanismes de financement des plans de développement.

Pour amortir l'effet des pertes occasionnées par le Coronavirus au point de vue recouvrement des factures qui étaient de 172 milliards DA à fin Aout 2020, Sonelgaz a décidé de réduire et de reporter les dépenses d'investissement d'environ 30% et réduire les charges d'exploitation, ce qui portera les économies attendues de l'ordre 149,6 milliards de DA.

- **Est-ce que les textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures sont finalisés ? Y aurait-il un appel d'offre ?**

Plus de 25 textes d'applications relatifs à la loi 19-13 sont finalisés, 6 autres seront pratiquement fin prêts avant la fin de l'année en cours et les 7 restants le seront au début de l'année prochaine 2021.

Ce sont les plus importants textes qui seront disponibles et qui intéressent les compagnies pétrolières pour avoir une meilleure évaluation des opportunités dans l'amont pétrolier qui seront proposées.

Concernant l'appel à la concurrence et d'une manière générale, la promotion du domaine minier sera lancée sous les formes prévues par la loi (appel à la concurrence, consultations restreintes et négociations directes).

- **Quelles seront vos projections en termes de production d'hydrocarbures et d'exportation en 2021 ? Quelle serait la part respective du pétrole et du gaz (pipelines et GNL) à l'exportation ?**

Pour l'année 2021, une production primaire d'hydrocarbures attendue de près de 188 Millions de TEP et un niveau d'export de l'ordre de 92 Millions de TEP, en hausse de 12% par rapport à 2020.

Pour le pétrole brut : en fonction de l'application du quota OPEP+, soit environ 912 000 barils/ jour, ce qui nous amènera à exporter, après satisfaction du marché national, autour de 30 Millions de tonnes en 2021, soit le tiers (1/3) de nos exportations totales.

Pour le Gaz naturel : le niveau d'exportation pour l'année 2021 s'élèvera à 51 Milliards de m³, dont 37 Milliards de m³ par gazoducs et 14 Milliards de m³ sous forme de GNL.